

Fiche 6 : CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION

- à dominante EPS -

<p>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous l'autorité hiérarchique de l'I.E.N. chargé d'une circonscription du 1er degré, il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants.
<p>FONCTIONS ET ACTIVITÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aide et conseille les enseignants, en priorité les enseignants débutants dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines et en particulier en EPS. ▪ Encourage et accompagne, les pratiques innovantes et contribue à leur diffusion. ▪ Intervient dans des animations pédagogiques et des stages de formation. ▪ Participe à la formation initiale (interventions à l'INSPE, suivi de PES). ▪ Conçoit des actions de formation, y compris dans le cadre des parcours m@gistère. ▪ Assiste les équipes enseignantes dans la mise en œuvre des programmations d'EPS, notamment en finalisant par des rencontres sportives. ▪ Concourt à l'élaboration, à la réalisation, au suivi des projets d'école. ▪ Contribue à la continuité école-collège. ▪ Participe à la formation et à la validation des intervenants bénévoles. ▪ Contribue à la réalisation du projet départemental du sport (USEP).
<p>COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Posséder le CAFIPEMF, (option EPS et expérience sur poste de PEMF souhaitable). ▪ Posséder des compétences dans l'utilisation numérique (référence : C2i). ▪ Articuler efficacement les savoirs théoriques et la pratique professionnelle. ▪ Se distancier par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement. ▪ Avoir le sens de la communication et du travail en équipe. ▪ Avoir une grande disponibilité.